

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS, session 2023

Le président de l'université Paris-Panthéon-Assas,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITÉ-PARIS PANTHÉON-ASSAS, au titre de l'année 2023 :

Monsieur CROISSANT Jean-Marie, directeur général des services, président, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Madame JAMME Anne, agent comptable des EPSCP, vice-présidente, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur PROENÇA Bruno, ingénieur d'études, expert, Université Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur RAOUT Christophe, attaché principal d'administration de l'État, expert, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur CORDIER Alain, attaché de l'administration de l'État hors classe, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Madame L Y Valérie, ingénieur d'études, suppléante, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Madame OULD YOUNES Nadia, ingénieur d'études, suppléante, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 7/09/23

Le Président

Stéphane BRACONNIER